



OBJECTIF

Cartographier vos décisions clés et fixer, pour chacune, le **niveau d'autonomie** que vous déléguez à l'agent. C'est le pont entre le diagnostic de souveraineté (ACF-01) et l'analyse de criticité (ACF-03).

1 L'ÉCHELLE DE MATURITÉ AGENTIQUE

Avant de cartographier, fixez le vocabulaire commun. Situez d'abord la maturité visée pour votre agent - la plupart des organisations ciblent le niveau 2. L'autonomie déléguée se fixe ensuite décision par décision (section 3).

0

Automatisation classique

Règles fixes, aucune autonomie de jugement.
Un script, pas un agent.

1

Agents assistés

L'agent propose, l'humain décide systématiquement. Aide à la décision.

2

Agents gouvernés

L'agent agit dans un cadre défini, sous supervision active.

CIBLE DE ~80 % DES CAS

3

Autonomie supervisée

L'agent décide seul ; l'humain contrôle a posteriori et garde le kill switch.

2 VOS DÉCISIONS CLÉS

Identifiez les **trois décisions** que vous envisagez de confier - totalement ou en partie - à un agent. Décrivez-les avant d'en juger la criticité.

A DÉCISION A

INTITULÉ

ENJEU PRINCIPAL

IMPACT ATTENDU

ÉCHÉANCE CLÉ

B DÉCISION B

INTITULÉ

ENJEU PRINCIPAL

IMPACT ATTENDU

ÉCHÉANCE CLÉ

C DÉCISION C

INTITULÉ

ENJEU PRINCIPAL

IMPACT ATTENDU

ÉCHÉANCE CLÉ



3 CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE

Pour chaque décision, reportez sa criticité (calculée en **ACF-03**), le niveau d'autonomie délégué (suggestif · co-décision · autonome supervisé · autonome) et les garde-fous qui rendent ce niveau acceptable.

DÉCISION	CRITICITÉ (ACF-03)	AUTONOMIE DÉLÉGUÉE	GARDE-FOUS & CONDITIONS	RESPONSABLE
A				
B				
C				

4 TROIS ACTIONS À ENGAGER

#	ACTION À ENGAGER	DÉCISION LIÉE	ÉCHÉANCE
1			
2			
3			

Étape suivante : évaluez la criticité de chaque décision avec **ACF-03 - Matrice de Criticité**, puis fixez les règles de chaque agent dans **ACF-04 - Constitution Agentique**. Une décision bien cartographiée est une décision déjà à moitié gouvernée.